

hosberg-News

Novembre 2022

Chères productrices, cher producteurs,

Après un été très turbulent, le commerce des œufs se porte mieux. Les ventes ont augmenté et une grande partie de la production trouve son débouché.

Les mesures prises ont été efficaces. C'est surtout grâce à l'allongement des périodes de vide que la production d'œufs a baissé et s'est alignée aux ventes. De plus, les actions contribuent à atteindre un bon volume de ventes. Nous profitons de l'occasion pour vous remercier encore une fois, vous les producteurs, de votre aide et de votre grande compréhension et confiance.

Le marché des œufs ne s'est pas encore normalisé, mais la situation actuelle nous donne un peu d'air et donne de l'espoir au secteur des œufs. En respectant les quantités fixées par le contrat, vous nous aidez à répondre aux attentes pour les prochaines ventes de Noël.

Dans cette newsletter, nous souhaitons en outre vous informer sur les sujets suivants :

- **Planification de la quantité d'œufs pour 2023 - Réduction de 5% de la production**
- **Abattage des vieilles poules**
- **Modification du choix de la race**
- **Informations du début et de la fin de la collecte des œufs par les producteurs**
- **Rappels sur les prélèvements d'échantillon**
- **Santé animale en automne**
- **Perchoirs dans le jardin d'hiver**
- **Qualité du marquage des œufs**

Planification de la quantité d'œufs pour 2023 - Réduction de 5% de la production

En raison de la situation difficile sur le marché, la IG Bio-Ei (communauté d'intérêt des œufs bio) a convoqué une AG extraordinaire en août 2022. Il a été décidé que les producteurs livreraient en moyenne 5% de moins que la quantité convenue pendant l'année 2023. Ces 5% ne seront pas indemnisés. Les commerçants d'œufs peuvent décider de la manière exacte dont cela sera mis en œuvre. Vous trouverez en annexe la description détaillée de la IG Bio-Ei.

Nous sommes en contact avec quelques producteurs et nous vous informerons prochainement de la manière dont hosberg AG va mettre en œuvre cette mesure, afin qu'elle soit efficace pour toutes les parties concernées.



Abattage des vieilles poules

Une fois de plus, des changements massifs à court terme ont été effectués concernant l'abattage. Fin 2021, nous avons été informés bien trop tard que l'abattoir devait effectuer une augmentation des prix. Au cours de cette année, nous avons appris que l'abattage ne serait possible que jusqu'à la fin de l'année 22. Ensuite, nous avons été informés début septembre que nous pourrions abattre à Ertingen (DE) seulement jusqu'à la semaine 39. En raison de l'évolution de la situation, nous sommes à la recherche de possibilités d'abattage alternatif et ceci, depuis un certain temps déjà. L'objectif est de poursuivre sans interruption la mise en valeur des vieilles poules qui a été mise en place au fil des années.

Selon l'évolution actuelle, nous aurons un nouvel abattoir en Allemagne ainsi que d'autres possibilités d'abattage pour des quantités partielles en Suisse. De plus, nous sommes en contact avec divers partenaires du secteur alimentaire afin que de nouveaux produits soient développés et commercialisés. Ainsi, l'écoulement devrait être plus sûr et possible pour des quantités plus importantes qu'auparavant.

Pour la situation du troisième trimestre, nous bénéficions du fait que, traditionnellement, peu de poules pondeuses sont en fin de période de ponte. Malgré les capacités d'abattage limitées, nous souhaitons dans la mesure du possible que tous les chargements se fassent sous forme d'abattage et dans les délais impartis. Cela implique un surcroît de travail pour nous, mais aussi pour les producteurs concernés et leurs aides lors de la sortie des poules. Nous vous remercions de votre soutien à tous.

Modification du choix de la race

Dans le nouveau cahier des charges Bio-Suisse, valable à partir du 01.01.23, on trouve désormais le paragraphe suivant :

« Selon les directives relatives à l'élevage de poulettes, il est également possible d'élever les jeunes coqs à partir d'un accroissement journalier de 17g/jour, ainsi que les coqs à deux fins jusqu'à un accroissement journalier de 23g/jour. »

Ci-dessous, l'explication officielle de ce paragraphe :

« Nouveau paragraphe définissant les animaux susceptibles d'être gardés selon les exigences du règlement sur l'élevage des poulettes. Désormais, les coqs peuvent également être élevés dans les poulaillers d'élevage de poulettes si leur accroissement journalier ne dépasse pas 23 g/jour. Par ailleurs, les coqs sont désormais soumis à une limite inférieure d'accroissement journalier de 17 g/jour. Ainsi, les lignées de ponte les plus intensives se seront plus prises en compte pour l'agriculture biologique. »

Cette modification aura pour conséquence que seules les poules pondeuses dont les coqs (frères) atteignent le gain journalier minimal de 17 g/jour pourront être élevées pour la production d'œufs. Jusqu'en 2026, nous élèverons progressivement une part de plus en plus importante de coqs frères. Parallèlement, les poules pondeuses blanches dont les descendants mâles ne répondent pas aux critères seront retirées de la planification. Concrètement, cela signifie qu'à partir de 2023 déjà, nous n'installerons plus que des parentaux bruns et qu'à partir de décembre 2024, nous n'élèverons plus que des poussins bruns.



Informations du début et de la fin de la collecte des œufs par les producteurs

Il est très important de signaler qu'il **n'y a plus** d'œufs à ramasser. Nous évitons ainsi les déplacements inutiles des camions et réduisons les coûts de la logistique. Malheureusement, elle ne fonctionne pas dans certains cas. C'est pourquoi la logistique planifiera désormais le dernier ramassage des œufs le jour de ramassage le plus proche possible après la sortie des poules. Le camion ne se rendra ensuite plus sur l'exploitation, avant le ramassage des œufs du nouveau troupeau.

Dans les cas suivants, veuillez continuer à nous contacter par e-mail (transport@hosberg.ch) :

- Si vous organisez vous-même le retrait des poules, veuillez communiquer la date au plus tard deux semaines avant la sortie.
- Si le ramassage des œufs n'est déjà plus souhaité avant la date décrite ci-dessus.

Nous ne voulons pas surcharger les chauffeurs, c'est pourquoi une information aux chauffeurs ne suffit pas.

Les trajets à vide vers les exploitations en raison d'un manque d'information seront facturés 100 CHF.

Rappels sur les prélèvements d'échantillon

Malheureusement, il arrive trop souvent que les échantillons de salmonelles et de fèces ne soient pas prélevés dans les délais. Hosberg et les autres producteurs ne peuvent pas assumer le risque lié à un éventuel cas de salmonelle dans une exploitation qui n'a pas du tout prélevé les échantillons ou qui ne les a pas prélevés dans les délais.

Cette année, nous avons eu deux cas confirmés de salmonelles pathogènes pour l'homme dans des exploitations Hosberg. Malgré le respect des bonnes pratiques, cela peut arriver. La collecte des œufs a été bloquée pendant plusieurs semaines. En cas de résultat positif aux salmonelles des œufs ou d'un consommateur ayant ingéré des œufs, il est très important que les échantillons aient été correctement prélevés dans les délais et que les analyses soient disponibles.

Notre système pour assurer le prélèvement des échantillons est déjà très bien établi. Les dates sont indiquées dans le journal d'étable et sur le programme d'analyse. De plus, vous recevez une invitation et/ou du matériel à la date prévue.

Désormais, un autre rappel vous sera automatiquement envoyé par e-mail si les résultats sont en retard. Si les résultats n'arrivent pas 6 semaines après la date d'échéance, vous serez, comme jusqu'à présent, temporairement bloqués pour le retrait jusqu'à ce que nous ayons un résultat d'échantillon.

Le contrôle des échantillons en attente implique un surcroît de travail considérable de notre part. C'est toutefois à vous, producteurs, qu'incombe la responsabilité de prélever les échantillons dans les délais et d'archiver les analyses.

Si une exploitation est bloquée en raison d'analyses en suspens et que les œufs ne peuvent plus être vendus en tant qu'œufs frais, cela engendre des coûts de 300 CHF et 30 centimes supplémentaires par œuf. Nous ne pourrons plus les supporter à l'avenir et nous vous les facturerons.



Il arrive encore que des résultats d'analyses de salmonelles ne nous soient pas transmis. Pour cela, il est important que vous signiez la déclaration d'accord avec le Diavet. Celle-ci est envoyée en annexe de ce courrier.

Santé animale en automne

L'automne est arrivé aussi vite que l'été avait été chaud. Les grandes variations de température, surtout au cours de la journée, mettent les poules à rude épreuve.

Soyez particulièrement attentif à la santé des animaux et aux signes de maladies qui peuvent rapidement toucher tout le troupeau :

- diarrhées
- augmentation du nombre d'œufs présentant des traces de sang sur la coquille
- plus de poules qui se tiennent sur une patte
- jaunes d'œufs clairs

Les infections à E. coli, qui provoquent des inflammations des oviductes et de la cavité abdominale, sont fréquentes chez les poules pondeuses en automne. A titre préventif, des probiotiques, par exemple Biacton, de l'eau acidifiée et des suppléments de vitamines peuvent être utilisés. En cas d'anomalies, nos conseillers se tiennent bien entendu à votre disposition.

Le maintien de la litière sèche est également de nouveau d'actualité. Avec les températures plus fraîches et parfois le brouillard, il y a plus d'humidité dans les poulaillers. La litière humide n'est pas seulement problématique pour le bien-être des animaux, elle est aussi une source importante de bactéries potentiellement pathogènes. Il vaut la peine de prendre des mesures précoces pour obtenir une litière sèche et aérée. Le paillage ultérieur ou l'utilisation de chaux ou d'autres poudre à base de roche ne donnent les résultats escomptés que si la litière est encore sèche. Si elle est déjà trempée, cela ne sert presque plus à rien.

Si des graines ou des coquilles d'huîtres sont répandus non seulement dans l'ACE mais aussi dans le poulailler, les poules grattent davantage toute la journée. Cela a pour effet d'améliorer le mouvement de la litière et de la garder sèche plus longtemps.

La ventilation, avec son effet sur le climat du poulailler et la litière, est importante pour la santé des animaux. Alors qu'en été, un flux d'air est souhaitable dans l'étable pour profiter de l'effet rafraîchissant, il faut absolument éviter les courants d'air en automne et en hiver. C'est justement pendant les périodes de transition, lorsque les journées sont encore chaudes et les nuits déjà fraîches, que l'aération représente un défi et devrait être contrôlé à tout moment de la journée dans toutes les zones du poulailler. Pendant la journée, l'air extérieur est chaude et les animaux évitent activement les courants d'air. Lorsqu'il fait nuit dans le poulailler et que la température est plus élevée que la valeur souhaitée, la ventilation continue à fonctionner vigoureusement et les animaux perchés n'évitent plus les courants d'air. Si les poules se perchent tous les soirs dans les courants d'air, cela peut provoquer des inflammations dans la cavité abdominale avec des écoulements et une perte de plumes, puis des pertes. Ces courants d'air froids doivent absolument être évités. Les clapets d'arrivée d'air doivent justement être réglés de manière à ce que les poules perchées ne soient pas directement soumises aux courants d'air. Par exemple, dirigez l'air vers le plafond ou en direction du sol. En plus de cela, ne réglez pas la valeur de consigne de la température du poulailler trop bas. Nous vous aidons volontiers en cas de doute sur le système de ventilation. Nous pouvons vous proposer de visualiser le flux d'air à l'aide de cartouches de



fumée. Cela permet de mieux comprendre l'effet de la ventilation sur les flux d'air, de faire des corrections et de vérifier à nouveau l'effet.

Perchoirs dans le jardin d'hiver

Depuis le 1er janvier, les poules pondeuses et les poulettes de l'ACE doivent disposer de perchoirs. Veuillez respecter scrupuleusement les directives. Pour 100 poules, 1,5 m de perchoirs doivent être mis à disposition. Cela signifie que dans un poulailler de 2040 places, il faut 30,6 m de perchoirs dans le jardin d'hiver. La moitié de cette surface peut être recouverte par les bords des bains de sable, à condition que les parois latérales fassent 50 cm de haut et que les bords soient de 3 à 5 cm de large. Les perchoirs supplémentaires doivent également avoir une largeur ou un diamètre de 3 cm minimum et de 5 cm maximum. Ceci afin de garantir une fermeture correcte des griffes des poules. Si les perchoirs sont trop étroits, les coussinets plantaires sont trop sollicités et des inflammations peuvent se produire. Si les perchoirs sont trop larges, les animaux ne peuvent plus s'y accrocher et, par définition, ce ne sont plus des perchoirs.

Qualité du marquage des œufs

Malheureusement, la lisibilité des données sur les œufs a plutôt diminué. Veillez à ce que le tampon soit bien lisible. Le 0, le numéro bio et la date de ponte doivent être parfaitement lisibles. Lors des contrôles, nous estimons que 6 œufs au maximum sur 60 - c'est-à-dire les œufs de 2 plateaux - peuvent être difficilement lisibles en ce qui concerne le numéro bio et la date. Nous vous prions d'appliquer cette règle avec tous ceux qui tamponnent les œufs.

Si la machine à imprimer ne fonctionne temporairement pas ou pas correctement, vous pouvez remettre les œufs non datés. Signalez cela à votre conseiller et marquez les caisses concernées en conséquence. Si vous ne pouvez pas remettre l'imprimante en marche vous-même, contactez rapidement le fabricant afin qu'il puisse réviser la machine. Dès que la machine fonctionne à nouveau, les œufs doivent être imprimés comme auparavant sur l'exploitation.

Il vaut la peine d'utiliser régulièrement de nouvelles cartouches et de ne pas les remplir trop longtemps. Avec le temps, la qualité d'impression des cartouches remplies diminue et ces dernières doivent être remplacées.

Nous vous souhaitons un agréable temps de l'avent et sommes à votre disposition pour toutes questions.

Bien cordialement

Votre service de conseil **hosberg**

